

LES ÉCRITS SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE AU QUÉBEC : UNE PREMIÈRE CARTOGRAPHIE

Par **Michel Gariépy**, Professeur titulaire, Institut d'urbanisme, Université de Montréal
● michel.gariepy@umontreal.ca

En collaboration avec **Liane Morin**, Candidate à la maîtrise en urbanisme, Université de Montréal ● liane.morin@umontreal.ca

RÉSUMÉ Après l'instauration des audiences publiques en environnement au début des années 1980, le Québec a assisté à une prolifération d'approches et de dispositifs visant à recueillir l'avis du public dans le domaine de l'aménagement du territoire. Cet article porte sur la réflexion et la recherche en lien avec ces initiatives et ces dispositifs. Un inventaire des publications produites permet d'esquisser une cartographie des recherches et des travaux effectués sur la participation publique en aménagement, en prenant en compte diverses rubriques, dont les dispositifs étudiés et les concepts mobilisés.

ABSTRACT Following the establishment of environmental hearings in the early 1980s, Quebec has been witness to a proliferation of mechanisms and approaches aimed at gathering public opinion in matters relating to land use planning. This article examines thinking and research concerning these initiatives and mechanisms. An inventory of publications provides the basis for mapping out the research and work on public participation in land use planning, embracing a range of dimensions, including those mechanisms that have been studied and those concepts that have been mobilized.

Pour citer cet article : Gariépy, M. et L. Morin (2011). « Les écrits sur la participation publique au Québec : une première cartographie », *Télescope*, vol. 17, n° 1, p. 173-193.

Si le Québec n'a pas été le premier territoire à incorporer des processus de participation publique à ses démarches d'aménagement, certaines de ses initiatives ont vite revêtu une exemplarité et se sont même imposées comme des modèles à l'échelle internationale : nous pensons ici tout particulièrement aux audiences publiques menées sous l'égide du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) depuis le début des années 1980 (Gariépy, 1996). Depuis, il y a eu prolifération d'approches et de dispositifs visant à recueillir l'avis du public : la participation publique est maintenant au cœur, sinon une composante importante, de la plupart des démarches d'aménagement. Ces approches et ces dispositifs légitiment le fait de parler d'une spécificité de la culture de la participation québécoise du territoire. Mais qu'en est-il de la réflexion et de la recherche au sujet de ces initiatives sur ces différents dispositifs? Ont-elles suivi le rythme de la diffusion de ces nouvelles pratiques? Par les regards critiques et la réflexivité générée, ont-elles contribué à les structurer?

Ces questions nous préoccupent depuis longtemps. Déjà, au début des années 1980, durant nos études doctorales, nous avons constaté le peu d'attention que semblait recevoir la participation publique dans les recherches en sciences

humaines au Québec, et ce, malgré la profusion des débats. La situation a beaucoup changé depuis : bon nombre de mémoires et de thèses traitant de la participation ont été produits et d'autres publications sont parues sur des thèmes idoines (par exemple, Gauthier, Gariépy et Trépanier, 2008 ; Simard et autres, 2006). Par contre, exception faite des bibliographies que contenaient ces ouvrages ou certains articles scientifiques, aucun bilan ou recension systématique n'avait été effectué au Québec. En revanche, en France, la généralisation de « l'impératif délibératif » (Blondiaux, 2008) et le degré de maturité des pratiques de débat public ont permis de dégager une vue d'ensemble, notamment avec un bilan établi par Fourniau (2003). Tout récemment, une préoccupation similaire a émergé lors des premières journées doctorales du Groupement d'intérêt scientifique français « Participation du public, décision, démocratie participative » qui se sont tenues à Lyon en novembre 2009 : l'établissement d'un bilan sera à la base du premier colloque de ce groupement en 2011.

Nous avons voulu mener une recherche semblable et établir, pour le Québec, une première cartographie des travaux de différents ordres, universitaires ou professionnels, portant sur la participation. Pourquoi parler de cartographie¹? Ce premier inventaire ne se limite pas uniquement à la recension des ouvrages publiés et n'est surtout pas une cartographie au sens strict du terme, localisant de façon statique la provenance des titres. Il tente de les positionner dans l'espace de la recherche : nous avons voulu comprendre comment est structurée la recherche sur la participation dont nous sommes des acteurs ou des collaborateurs réguliers, identifier par qui elle est effectuée, les chercheurs universitaires ou les acteurs mêmes des pratiques participatives, et faire ressortir les principaux axes et angles sous lesquels elle est abordée, et, par le fait même, peut-être révéler des zones d'ombre et des angles morts qui pourraient à leur tour devenir sujets de nouvelles recherches.

Cet article compte cinq parties. Dans la première, nous décrivons la méthodologie employée : il était important de préciser les sources utilisées, les banques de données qui ont été constituées, le traitement dont elles ont été l'objet afin de bien circonscrire les limites du travail, limites qui, il faut le dire d'emblée, sont multiples. Dans la seconde partie, nous dressons un bilan global et chronologique des publications, plus précisément pour les ouvrages ou les articles scientifiques et pour les thèses et les mémoires. Nous esquissons par ailleurs un parallèle avec l'évolution de l'ensemble des thèses et des mémoires rédigés au Québec en nous appuyant sur un autre bilan, soit celui de Gingras (2010). Dans la troisième section, nous répartissons la production en fonction des objets étudiés, avant de nous intéresser, dans la partie suivante, à la provenance des regards portés et aux principaux concepts utilisés. La cinquième et dernière partie propose des pistes futures à approfondir dans la foulée de cette cartographie.

¹ Un document de travail du CEDRIE de l'Université de Montréal portait déjà ce mot dans son intitulé : CEDRIE, *Cartographie préliminaire des thématiques de l'environnement et du développement durable dans les programmes de formation et de la recherche à l'Université de Montréal*, Université de Montréal, décembre 2006.

■ LA MÉTHODOLOGIE

La recherche à la base de ce premier bilan a essentiellement été réalisée par repérage automatisé des publications et des écrits scientifiques portant sur la participation. Étaient exclus, bien entendu, les documents produits spécialement pour une activité de participation publique, par exemple un rapport au terme d'une audience publique particulière. L'objet de la recherche était très vaste : le débat public dans son ensemble, soit « l'ensemble des mécanismes qui favorisent l'expression des aspirations et des intérêts de chacun, fournissant une arène de reconnaissance sociale à l'ensemble de la population de même qu'un lien de médiation pour des points de vue divergents » (Hamel, 2006, p. 229). Pour dresser une liste de mots clés et cerner les thématiques abordées, nous avons colligé les publications traitant de participation au sein de quatre sources : les principaux périodiques vecteurs des travaux des universitaires québécois (*Cahiers de géographie du Québec*, *Sociologie et sociétés*, *Environnement urbain*, *Canadian Journal of Urban Research*, etc.), les thèses et les mémoires universitaires, les ouvrages collectifs, de même que les actes des colloques annuels tenus par une association professionnelle et scientifique ayant joué un rôle de premier plan dans la diffusion de l'approche de participation publique associée à l'évaluation environnementale, l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts. Cette étape a rendu possible l'établissement d'une série de mots clés liés plus ou moins directement à la participation, avec des concepts comme l'action publique, l'apprentissage, la démocratie, l'influence, le pouvoir, la procédure, puis des dispositifs comme les audiences publiques, les comités consultatifs ou de suivi, la concertation, la médiation, les mouvements sociaux. Le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme était principalement ciblé, mais celui de l'aménagement forestier et par ricochet celui de la santé ont été subsidiairement touchés. Au moyen de ces mots clés, différentes rondes ont été effectuées dans les banques de données à l'aide des moteurs de recherche qui leur sont associés, et tout particulièrement du portail Érudit. Ainsi, pour les thèses de troisième cycle et les mémoires de maîtrise, une recherche spécifique a été menée dans la banque ProQuest. Enfin, signalons que les bibliographies des écrits recueillis ont, à leur tour, été une source féconde dans laquelle nous avons puisé de nouveaux titres.

En ce qui concerne le découpage chronologique pour la sélection des publications, l'année 1965 a été retenue comme date de début. Il s'agissait de commencer suffisamment tôt pour être à même de mesurer l'incidence des deux lois québécoises ayant prescrit la participation du public dans les démarches d'urbanisme et d'aménagement du territoire et d'autorisation des grands projets : la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme² adoptée en 1978 et la Loi sur la qualité de l'environnement telle que modifiée en 1978³. Puis, pour que les grandes tendances puissent ressortir statistiquement, les parutions ont été regroupées par tranches de cinq années, de 1965 jusqu'à la fin de 2009.

² Gouvernement du Québec, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

³ Gouvernement du Québec, Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Les différentes rondes, avec révisions successives de la série de mots clés, ont permis d'obtenir un total de 212 écrits traitant de la participation publique, sous une forme ou une autre, en aménagement du territoire et en urbanisme au Québec. Ces documents constituent notre banque A, utilisée pour dresser le bilan global. À partir de cette banque, des fiches ont été rédigées pour un certain nombre d'écrits, en prenant appui sur les mots clés sélectionnés et une analyse du résumé, lorsque présents, de même qu'en effectuant un rapide survol des textes. Dans ces fiches, créées avec le logiciel End Note, l'écrit a été caractérisé sous cinq rubriques : la provenance des auteurs, le regard disciplinaire porté, les concepts mobilisés, les dispositifs analysés et les organismes concernés. Au moment de l'écriture de ces lignes, des fiches avaient pu être établies pour 103 ouvrages ou publications qui composent notre banque B, soit celle qui servira à construire des histogrammes et à effectuer des croisements, à positionner plus finement les objets traités et les angles sous lesquels ils ont été abordés. Un seul critère a présidé à la sélection de publications de la banque A pour constituer la banque B : un nombre d'écrits représentatif de la distribution générale a été sélectionné pour chaque tranche de cinq ans. Le tableau 2 présente cette répartition.

**TABLEAU 1 : LES ÉCRITS RÉPERTORIÉS SELON LES PÉRIODES
(BANQUE A)**

PÉRIODE	NOMBRE D'ÉCRITS	POURCENTAGE DU TOTAL
1965-1969	3	1 %
1970-1974	7	3 %
1975-1979	5	2 %
1980-1984	16	8 %
1985-1989	24	11 %
1990-1994	20	9 %
1995-1999	27	13 %
2000-2004	50	24 %
2005-2009	60	28 %
Total	212	100 %

**TABLEAU 2 : LES ÉCRITS FICHÉS SELON LES PÉRIODES
(BANQUE B)**

PÉRIODE	NOMBRE D'ÉCRITS	POURCENTAGE DU TOTAL
1965-1969	2	2 %
1970-1974	2	2 %
1975-1979	2	2 %
1980-1984	6	6 %
1985-1989	11	11 %
1990-1994	9	9 %
1995-1999	15	15 %
2000-2004	24	23 %
2005-2009	32	31 %
Total	103	100 %

Outre le fait que le traitement réalisé a été essentiellement quantitatif et statistique, une série de limites doivent dès maintenant être décrites par rapport à l'approche adoptée, et ce, pour les deux banques de publications qui ont été constituées :

- Cet inventaire n'a pas la prétention d'être exhaustif : il est tributaire des banques de documents consultées. En particulier lui échappe la littérature dite grise, qu'il s'agisse de travaux produits au sein de services d'urbanisme ou de documents de recherche non répertoriés ou publiés dans des ouvrages à faible diffusion, une littérature vraisemblablement importante dans le domaine de la participation.
- De même, se soustrait au repérage automatisé, un article qui n'aurait ni dans son titre, ni dans ses mots clés, ni dans son résumé, lorsque ces deux éléments sont présents, un des mots clés mentionnés précédemment ; seule une analyse détaillée de leur contenu aurait alors permis de les retenir. Un nombre considérable de ce type de publication nous a échappé, comme nous avons pu indirectement le constater, par exemple, la lecture de « L'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement, c'est important » (D'Amours, 1993) a fait ressortir un article traitant de l'importance d'établir un dialogue entre les promoteurs d'un projet et le public, mais qui se trouvait malheureusement en dehors de nos banques.
- Les ouvrages collectifs composés d'un nombre élevé de contributions et les colloques plombent la répartition des écrits à travers le temps, même s'ils font bien évidemment partie de la production globale. Nous reviendrons, dans le bilan, sur l'importance du nombre d'écrits dans cette catégorie.

- Nous aurons l'occasion, dans les troisième et quatrième parties de cet article, de revenir sur les rubriques de catégorisation des écrits et les difficultés qu'elles ont soulevées. Il faut néanmoins dire d'emblée que la catégorisation a comporté, faute d'une analyse de contenu fine, une forte marge discrétionnaire, de même qu'elle a entraîné de nombreux chevauchements entre les rubriques.

Mais l'objectif était d'établir un premier balayage qu'il s'agira de raffiner dans le futur.

■ LE BILAN GLOBAL : UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE DE LA PRODUCTION, EN RÉSONANCE AVEC LA TENDANCE GÉNÉRALE

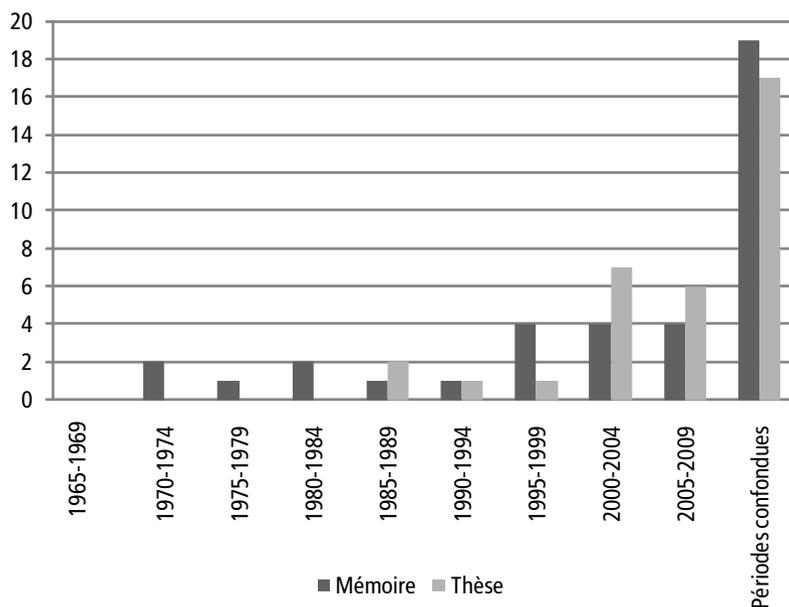
Le tableau 1 présente la totalité des écrits relevés (banque A), regroupés par tranche de cinq ans. Sur l'ensemble de la période couverte, soit de 1965 à 2009, ils se répartissent comme suit : 65 articles scientifiques, 69 livres ou chapitres de livres, 22 publications émanant de conférences ou de colloques, 16 rapports, 36 mémoires ou thèses et 4 documents gouvernementaux. Les périodiques qui ont diffusé la plupart des articles scientifiques répertoriés sont les suivants, en ordre de fréquence décroissant : *Cahiers de géographie du Québec* : 8 articles ; les *Nouvelles pratiques sociales* : 7 articles ; *Politiques et société* et *Trames* : 5 articles chacun ; *Vertigo* : 4 ; *Recherches sociographiques* : 3 ; *Forces*, *Géocarrefour* et *Revue internationale d'action communautaire* : 2 articles chacun.

Un premier constat s'impose : avec un total de 212 écrits, la participation publique en aménagement du territoire et urbanisme, toutes catégories confondues, est devenue un sujet de publication, et donc vraisemblablement de recherche, significatif en sciences humaines au Québec. Un second constat indique que cette production s'accroît de façon marquée à partir des années 1980. Ainsi, pour les tranches antérieures à 1980, la production est égale ou inférieure à sept titres par période de cinq ans. Par contre, elle double à partir de 1980, triple de 1985 à 1989, fléchit légèrement au début des années 1990 pour s'intensifier de nouveau surtout après 2000. Les travaux des auteurs suivent la matérialisation de « l'impératif délibératif », soit l'implantation des activités de consultation publique prescrites par les deux lois québécoises pertinentes et sont en corrélation avec la courbe d'évolution du nombre d'audiences publiques du BAPE relevée par Gauthier et Simard (2009) : de trois audiences par an dans les années 1980, la moyenne passe à sept durant les années 1990 puis à dix, de 2000 à 2003. Un troisième constat a trait au nombre d'ouvrages ou de chapitres d'ouvrages qui est plus élevé que le nombre d'articles scientifiques ; la répartition dans le temps et le rythme de parution de cette catégorie de publication sont grossièrement les mêmes que ceux des articles. Nous trouvons ici en tant qu'effet, un aspect qui a déjà été soulevé comme une limite méthodologique, le poids que représentent les ouvrages collectifs sur la question de la participation publique en aménagement, ouvrages parfois précédés de colloques, mais qui n'en constituent pas à proprement parler les actes (par exemple, Gauthier, Gariépy et Trépanier, 2008 ; Simard et autres, 2006). Ils regroupent nécessairement un nombre élevé de contributions, puisqu'ils ciblent

précisément la question. L'importance relative de cette catégorie par rapport aux articles constitue-t-elle un phénomène isolé dans le vaste champ des objets des sciences humaines dans lequel les résultats de recherches seraient d'abord ou principalement diffusés au sein d'articles scientifiques? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question, mais un élément peut déjà être avancé : une spécificité du domaine de la recherche et de la réflexion sur la participation réside peut-être dans sa position à l'interface de la pratique de la recherche universitaire classique et de la pratique même de la consultation publique, mobilisant ses acteurs tels les commissaires et les professionnels. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la section suivante portant sur la provenance des auteurs (voir le tableau 5).

La production de thèses de troisième cycle et de mémoires de deuxième cycle traitant de la participation est également révélatrice, avec un total de 17 thèses et de 19 mémoires pour l'ensemble de la période couverte. Avant la période allant de 1985 à 1989, aucune thèse n'aurait été rédigée sur des thèmes liés à la participation publique, et seulement un ou deux mémoires par tranche de cinq ans. Toutefois, la productivité au deuxième cycle est restée forte et plus ou moins constante depuis 1995, de même qu'au troisième cycle depuis 2000 : sept thèses ont été produites de 2000 à 2004, puis six de 2005 à 2009, alors que quatre mémoires de maîtrise sont publiés pour chaque tranche depuis 1995. Le diagramme suivant illustre la distribution de la production.

LA RÉPARTITION DES THÈSES ET DES MÉMOIRES EN NOMBRE SELON LES PÉRIODES (BANQUE A)



Cette forte hausse de la production du nombre de thèses ou de mémoires doit cependant être relativisée et replacée dans le contexte de l'évolution du système universitaire québécois. Les cohortes d'étudiants accédant à la maîtrise et au doctorat auraient plus que triplé de 1976 à 2007, selon le bilan établi par Gingras (2010), un accroissement grossièrement en corrélation avec la productivité dans les thèses et les mémoires consacrés à la participation publique qui est ici relevée. Ce même auteur note un fléchissement dans le milieu des années 1990 dans la croissance de tous ces indices de productivité, puis un redressement dans les années 2000; il attribue cette fluctuation à l'évolution des investissements dans l'enseignement supérieur, une baisse suivie d'une relance dans les années 2000. Nous observons également une diminution du nombre de titres sur la participation publique pour la première tranche des années 1990.

■ LES OBJETS TRAITÉS

Pour tenter de départager ce magma de publications et introduire du relief dans notre cartographie, une catégorisation a été effectuée selon les objets traités et en retenant deux sous-catégories : les organismes ciblés et les dispositifs analysés dans les publications (voir le tableau 3). À noter ici que ces catégories renvoient essentiellement à des objets manifestes, à ce qui pourrait être qualifié de lieu d'observation. En effet, notre analyse n'avait pas pour objectif de comprendre la dynamique à l'œuvre au sein des processus de participation ni de dégager les rapports de pouvoir et d'influence, voilà une recherche d'un tout autre ordre qui aurait nécessité une analyse de contenu systématique pour chaque publication. Parmi les organismes ciblés dans la majorité des écrits, majorité puisque 56 % des publications fichées dans la banque B traitent d'un organisme, se trouvent les institutions ou les instances dont le mandat est de tenir des activités de participation publique, mandat clairement précisé dans la loi ou le règlement les constituant. Ainsi, sur l'ensemble de la période couverte, le BAPE, actif depuis 1980, puis le Bureau de consultation de Montréal, créé en 1986 et supprimé en 1995, et enfin l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), créé en 2002 et toujours en fonction, comptent pour la moitié des publications portant sur des organismes, avec respectivement 26, 11 et 7 mentions⁴ (voir le tableau 3). La participation dans les arrondissements a été abordée dans neuf publications.

⁴ À noter qu'une même publication peut traiter de plus d'un organisme.

TABLEAU 3 : NOMBRE D'ÉCRITS PORTANT SUR DIFFÉRENTS ORGANISMES SELON LES PÉRIODES (BANQUE B)

PÉRIODE	BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT	BUREAU DE CONSULTATION DE MONTRÉAL	OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL	ARRONDISSEMENTS	AUTRES	TOTAL
1965-1969	0	0	0	0	1	1
1970-1974	0	0	0	0	1	1
1975-1979	0	0	0	0	1	1
1980-1984	2	0	0	0	4	6
1985-1989	5	1	0	2	5	13
1990-1994	2	2	0	0	0	4
1995-1999	3	3	0	2	5	13
2000-2004	3	1	0	2	10	16
2005-2009	11	4	7	3	10	35
Périodes confondues	26	11	7	9	37	90

Ont été regroupés sous la rubrique « Autres », une pléiade d'organismes ayant conduit des opérations formelles de participation publique, mais le plus souvent des opérations initiées de leur propre chef : les organismes publics et parapublics comme le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, une opération pionnière d'implication de la population dans l'élaboration d'un plan de développement régional, la Société du Vieux-Port de Montréal ainsi que les comités de quartier, les commissions permanentes de conseils municipaux, les conseils régionaux, les centres locaux de services communautaires, Hydro-Québec, etc. A également été intégré à cette rubrique l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (anciennement le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales), un organisme du palier fédéral ayant pour mandat de tenir des audiences conformément au règlement ou à la loi l'instituant, mais qui compte toutefois pour un très petit nombre de références. L'accroissement important de la rubrique « Autres » pour les deux dernières tranches de cinq années s'explique par la parution de plusieurs publications ayant trait à la santé et aux services communautaires, durant la période 2000-2004, puis à la gestion par bassin versant et aux zones d'intervention prioritaires, dans la tranche 2005-2009.

Des regroupements différents pourraient être retenus, par exemple celui d'organismes du palier municipal, mais nous avons la préoccupation de faire ressortir ici les organismes pour qui les modalités de participation publique ont été formalisées.

Cela nous conduit à l'autre sous-catégorie des objets, celle des dispositifs qui est fortement corrélée à la première, mais qui permet d'affiner la perspective. L'acception de dispositif utilisée ici s'inspire de la définition d'instrument proposée par Lascoumes et Le Galès : « un dispositif technique à vocation générique porteur d'une conception concrète du rapport politique/société et soutenu par une conception de la régulation » (Lascoumes et Le Galès, 2004, p. 14). Cette définition, parce qu'elle induit la problématisation de la relation « acteur-réseau », nous semble particulièrement féconde pour l'analyse éventuelle des effets de l'action publique. Notre recherche se situe cependant à une étape très préliminaire par rapport à cette opération ; aussi avons-nous une acception qui transpose la définition de Lascoumes et Le Galès à un niveau très empirique et palpable : les dispositifs sont les moyens techniques et procéduraux mis en place pour encadrer la démarche participative, avec des étapes, des lieux et des modalités permettant l'expression de la parole entre des acteurs identifiés de façon générique et qui incorporent une finalité particulière à l'utilisation de l'information produite. La nature de ces dispositifs peut être prescrite ou prédéfinie, laissant à ceux qui les mettent en œuvre une flexibilité plus ou moins grande ; à tout le moins, ils sont le fruit d'une routinisation, donc d'une régularisation de leur déroulement. Peuvent ainsi être contrastées la démarche d'audiences publiques menées par les commissions du BAPE et les consultations prévues dans les documents d'urbanisme au sein de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, dans laquelle le législateur québécois a laissé une grande latitude aux administrations municipales quant aux façons de les mener.

Les audiences publiques remportent la palme au tableau 4 qui fait ressortir les mentions faites de dispositifs spécifiques dans les écrits de la banque B. Nous relevons dans les publications portant sur ce dispositif celles qui ont abordé les audiences tenues par le BAPE, par le Bureau de consultation de Montréal et par l'OCPM. Ce classement était certes prévisible en raison du nombre élevé de références traitant du BAPE en tant qu'organisme (tableau 3). Et si nous ajoutons les ouvrages qui ont traité de médiation, au sens de la procédure spécifique qui peut être menée par le BAPE avant que la tenue d'audiences publiques ne soit décidée, c'est de toute évidence le BAPE et les organismes apparentés (le Bureau de consultation de Montréal et l'OCPM) qui sont le principal foyer d'investigation des chercheurs québécois. Jusqu'à un certain point, ces chiffres peuvent justifier le fait de parler d'un modèle québécois de participation⁵. Il faut toutefois souligner, en corollaire avec ce qui a été observé pour les organismes, la diversification dans les dispositifs abordés qui prend place depuis le milieu des années 1990. Autre phénomène intéressant, les consultations en amont, démarches de concertation par excellence, sont en augmentation et vont, si l'on se fie à la stratégie récente de l'OCPM tout comme aux tables d'information et d'échanges que la société d'État Hydro-Québec met maintenant en œuvre dans les phases en amont de

⁵ L'expression « modèle québécois » a été appliquée à différents objets de recherche. Par exemple, Hamel et Jouve (2006) parlent d'un modèle québécois dans le caractère distinctif du mode de médiation entre la société civile et l'État québécois. Nous faisons ici référence à l'approche québécoise pour la tenue d'audiences publiques liées à des projets d'aménagement (Gariépy, 1996).

la planification de tous ses grands projets d'infrastructure, devenir le centre de la participation et vraisemblablement le cœur des réflexions des chercheurs au cours des prochaines années.

TABEAU 4 : LES DISPOSITIFS ABORDÉS SELON LES PÉRIODES (BANQUE B)

PÉRIODE	AUDIENCES PUBLIQUES	JURYS, PANELS, TABLES DE CONCERTATION, COMITÉS DE CITOYENS	CONSEILS D'ARRONDISSEMENT ET DE QUARTIER	MÉDIATION	COMITÉS DE SUIVI	CONSULTATIONS EN AMONT	AUTRES	TOTAL
1965-1969	0	1	0	0	0	0	1	2
1970-1974	0	1	0	0	0	0	0	1
1975-1979	0	1	0	0	0	0	0	1
1980-1984	3	3	0	0	0	0	3	9
1985-1989	9	2	1	1	0	0	0	13
1990-1994	5	0	0	1	0	0	0	6
1995-1999	6	4	1	1	2	2	2	18
2000-2004	7	6	4	0	3	0	6	26
2005-2009	17	7	2	3	1	2	7	39
Périodes confondues	47	25	8	6	6	4	19	115

Le lieu de provenance des auteurs

Les objets, les organismes et les dispositifs peuvent être traités ou analysés différemment : l'angle d'analyse suivant visait à dégager la façon dont ils étaient abordés dans chaque publication fichée de la banque B. Une première indication, bien que très superficielle, est simple à obtenir. Elle réside dans le lieu de provenance ou d'affiliation des auteurs des publications et c'est ce qu'illustre le tableau 5. Comme on pouvait s'y attendre, étant donné la nature des ouvrages répertoriés et l'inclusion des thèses et des mémoires dans la banque B, la très grande majorité des publications émanent du milieu universitaire. Par contre, une proportion tout de même significative, près de 20 % des titres, vient de ministères, d'agences publiques et de municipalités, d'un côté, et du secteur privé, de l'autre. Dans ces deux rubriques se trouvent des opérationnels, c'est-à-dire des individus impliqués dans la conduite même des opérations de participation publique, des parties prenantes, des professionnels, des personnes ou des représentants d'organismes touchés par

l'action en débat. Il est permis de considérer la production de ce groupe d'auteurs comme l'expression d'une réflexivité sur les pratiques, une explicitation de leur déroulement bien sûr, mais aussi une indication sur les problématiques, les finalités et les enjeux qui les sous-tendent. Par exemple, Louise Roy qui devait accéder à la présidence de l'OCPM en 2002, organisme dans lequel, en sus des audiences publiques plus traditionnelles sur des projets déjà bien définis, elle tente maintenant explicitement de développer une pratique de concertation en amont (Roy et Lussier, 2010), s'interrogeait déjà, en 1993, sur les démarches informelles qui doivent bâtir leur propre crédibilité et proposait une série de règles pour les mécanismes alternatifs à partir de celles adoptées par Yergeau et Ouimet (1984), alors commissaires au BAPE. Émond et Lussier (1998), deux chargés de projets, la première chez Hydro-Québec, le second dans le secteur privé, présentent de quelle manière la société d'État en est venue à mettre en place ses tables d'information et d'échanges pour une meilleure interaction avec les milieux hôtes de ses grands projets. Des chercheurs universitaires promulguent également, à l'occasion, des lignes directrices destinées aux opérationnels, concrétisant ainsi un retour de la recherche sur les pratiques : par exemple, André et ses collègues (2006) formulent une série de principes à l'intention des praticiens de l'évaluation environnementale pour y promouvoir la participation publique. L'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts, lors de ses colloques annuels, offre une tribune où se rencontrent régulièrement chercheurs universitaires et acteurs de la participation. S'agit-il là d'une originalité du domaine de la participation publique, par l'imbrication étroite de la pratique et de la réflexion qui s'y manifeste? Encore ici, nous ne pouvons nous prononcer, mais le domaine fournit indéniablement un terrain privilégié pour l'analyse future des rapports entre savoirs et action. De même, un examen plus poussé de la rubrique « Universités », en termes de département, de programme ou de groupe de recherche, pourra apporter un éclairage additionnel sur les principaux foyers de la recherche universitaire et les déplacements de préoccupations qui ont pu se produire à travers le temps.

TABLEAU 5 : LA PROVENANCE DES AUTEURS SELON LES PÉRIODES DONNÉES, EN NOMBRE D'ÉCRITS (BANQUE B)

PÉRIODE	UNIVERSITÉS	MINISTÈRES, AGENCES PUBLIQUES ET MUNICIPALITÉS	SECTEUR PRIVÉ	TOTAL
1965-1969	2	0	0	2
1970-1974	2	0	0	2
1975-1979	2	0	0	2
1980-1984	5	0	1	6
1985-1989	6	5	0	11
1990-1994	5	4	0	9
1995-1999	11	2	2	15
2000-2004	22	3	0	25
2005-2009	26	4	2	32
Périodes confondues	81	18	5	104*

* Si 104 provenances d'auteur sont répertoriées pour 103 publications, c'est que l'une d'elles en mentionne deux : il s'agit d'un groupe de travail comprenant des chercheurs d'une université et d'une agence publique.

Les regards et les concepts mobilisés dans l'analyse de la participation publique

Nous avons voulu, par la suite, exploiter plus à fond la question de la provenance pour faire ressortir la discipline des auteurs comme potentiellement révélatrice de la nature du regard porté sur les organismes et les dispositifs. La plupart du temps, cette discipline n'étant pas affichée explicitement, nous avons dû chercher à la déduire directement. Ainsi, avons-nous regroupé sous le regard sociologique les écrits qui traitent des interactions en groupes, par exemple l'analyse des rôles que tiennent les différents acteurs dans une table de concertation, les publications qui portent sur les mouvements sociaux et d'action publique ; sous le regard politique, les publications qui étudient le pouvoir, la prise de décision ou encore les effets de la participation. Outre le fait que ces deux visions regroupaient la très grande majorité des écrits, la distinction était équivoque et très discrétionnaire ; un constat qui rejoint le chevauchement ou les frontières très floues qui existent entre ces deux disciplines. De plus, nous devons conserver dans cette opération les opérationnels en tant que catégorie distincte, le regard disciplinaire utilisé pour chaque publication y étant beaucoup plus difficile à cerner. Exception faite des points de vue historique et juridique qui sont toutefois empruntés dans un très petit nombre de références, à peine 10 %, ce qui pourrait justifier que soit ultérieurement analysée la spécificité de ceux-ci, cette catégorisation par vision s'est donc révélée peu concluante.

En fait, ce problème était prévisible puisque le rattachement à des catégories construites sur des objets ne signifiait pas nécessairement leur appropriation selon des perspectives disciplinaires propres. D'où la dernière opération de catégorisation, effectuée selon les principaux concepts mobilisés et dont fait état le tableau 6; une catégorisation qui aura peut-être été la plus éclairante. Ainsi avons-nous repéré l'énonciation des principaux concepts utilisés dans les publications et les ouvrages référencés. Bien évidemment, en premier lieu, plusieurs concepts peuvent se trouver dans une même publication, ce qui explique que le nombre total de mentions apparaissant dans la colonne de droite du tableau représente plus du double de celui des titres de la banque B. Par ailleurs, ces concepts d'analyse politique et organisationnelle ou de l'analyse de politiques sont eux-mêmes évocateurs, même si chacun ouvre la porte à différents courants ou interprétations disciplinaires, comme les relations de pouvoir ou l'apprentissage qui prend place chez les acteurs de la participation publique (Gariépy, 2006; Simard, 2006). Au-delà des ambiguïtés et des chevauchements inhérents à l'opération et donc de la fragilité de la catégorisation, cette dernière fait apparaître trois pôles majeurs autour desquels la recherche et la réflexion sur la participation publique au Québec semblent structurées.

TABLEAU 6 : LES CONCEPTS ABORDÉS SELON LES PÉRIODES DANS LES ÉCRITS (BANQUE B)

	1965-1969	1970-1974	1975-1979	1980-1984	1985-1989	1990-1994	1995-1999	2000-2004	2005-2009	Périodes confondues
Recherches sur la démocratie participative et l'action collective										
Action publique	0	1	0	1	0	1	3	3	9	18
Démocratie	0	0	0	1	2	3	4	6	7	23
Recherches sur les effets de la participation publique										
Décision	2	1	1	2	3	6	4	8	8	35
Influence/pouvoir	2	2	0	3	2	2	8	16	16	51
Apprentissages	0	0	0	1	2	2	3	4	6	18
Publications à caractère critique et plus normatif										
Planification/territoire	1	0	1	1	3	1	3	9	5	24
Procédure	0	0	2	3	7	4	9	8	17	50
Historique/institutionnalisation	0	0	0	1	0	0	1	2	8	12
Autres	0	0	0	0	1	2	1	1	3	8
Total	5	4	4	13	20	21	36	57	79	239

Les recherches sur la démocratie participative et l'action collective

Le premier de ces pôles – premier non pas en raison du nombre, car il compte seulement pour le cinquième des mentions, mais en raison de la montée en généralité dans les écrits – consiste dans les publications qui ont analysé la participation publique selon le type d'action collective qu'elle promeut et la démocratie qui s'y met en œuvre. Ainsi, l'auteur le plus prolifique au sein de ces deux rubriques, Pierre Hamel, dont les publications s'échelonnent de 1986 à 2008 parmi celles recensées, va au-delà de la contribution des citoyens à la décision et s'intéresse aux pratiques participatives sous l'angle de l'institutionnalisation de l'action collective en tant que lieu où se confrontent logique de gouvernement, actions de la bureaucratie, légitimité des élus et revendications des acteurs communautaires. Il s'interroge sur la manière dont les mouvements sociaux s'insèrent dans la démocratie délibérative et peuvent redéfinir les rapports entre l'État et la société civile. Toujours à titre d'illustration, mentionnons également Trépanier et Alain (2008) pour qui la tradition de la consultation publique à Montréal sert à s'interroger sur les conséquences de la réforme des institutions municipales et sur les rapports entre les arrondissements, ainsi que le titre de Bherer (2006), « La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'État », dont le lien avec notre premier pôle est explicite.

Les recherches sur les effets de la participation publique

Il est possible de lier les transformations de la démocratie municipale au débat public, mais la relation peut être réciproque : la démocratie participative se concrétisant au travers de pratiques participatives, tout comme ces dernières peuvent contribuer à transformer la démocratie. Le deuxième pôle que nous dégageons a trait aux écrits qui vont principalement dans une direction : il regroupe ceux qui prennent appui sur le débat public pour s'intéresser à ses effets, soit les écrits qui s'interrogent sur les conséquences plus ou moins directes et tangibles de la participation, quels que soient les dispositifs, les modalités et les pratiques. Trois concepts peuvent être rattachés à ce pôle avec, encore une fois, un chevauchement marqué, mais faisant état d'un degré d'abstraction progressif des effets. Plusieurs publications portent sur l'effet du débat ou de la participation sur la décision en rapport avec l'objet du débat. À titre d'exemples, on peut penser à Gariépy et Gauthier (2009) qui ont analysé les modifications apportées au plan d'urbanisme de Montréal après les audiences publiques dont il fut l'objet en 2004 ; à Gauthier (2006) qui analyse les effets de la procédure québécoise de médiation environnementale ; et, parmi les thèses de doctorat, à Lafrenière (2008) qui s'est intéressé à la participation aux processus décisionnels dans les technologies génétiques, ou à Monnet (2005) qui a étudié les tables de concertation dans les décisions en aménagement forestier. D'autres documents ont également eu pour sujet les effets de la participation publique sous l'angle des apprentissages qu'elle suscite en matière de transformations organisationnelles. Ainsi, les travaux complémentaires de Gariépy (2006 et 1989) et de Simard (2006 et 2003) ont porté sur ce genre de transformations opérées chez un important maître d'ouvrage au Québec, la société d'État Hydro-Québec. Les apprentissages sont aussi examinés sous l'angle des comportements et du façonnement des savoirs : Ouimet (1989) montre comment

les audiences, au-delà de leur impact sur l'élaboration de politiques, peuvent être une source de perfectionnement des outils d'analyse et des processus de planification, et une source de partage des savoirs et de réduction des clivages entre les experts et le public. Enfin, traitant des effets à un niveau plus élevé, des auteurs ont analysé la participation publique par rapport à l'influence ou au pouvoir qu'elle confère aux acteurs de la société civile. Dans le même ordre d'idées, de multiples références portent sur les comités de citoyens (Légaré, 1970) et les comités de concertation (Gagnon et Turcotte, 2004) ou de suivi en tant qu'acteurs d'une nouvelle gouvernance dans les domaines de l'environnement ou de la santé. Ce pôle des effets fait l'objet du plus grand nombre de mentions, avec près de la moitié du total. C'est donc vraisemblablement celui qui a polarisé la majorité des travaux des chercheurs québécois dans le domaine de la participation.

Les publications à caractère plus normatif

Notre troisième et dernier pôle vise à regrouper les écrits qui, par leur regard porté sur les processus de participation et sur les démarches de planification des actions qui ont été l'objet de cette participation, avaient une portée critique mais aussi normative. Ce pôle, dans les concepts qu'il réunit, est plus diffus et aussi plus discrétionnaire. En effet, si la dimension normative peut explicitement se trouver dans le propos même des auteurs, elle peut également résider dans l'interprétation que suggère chez les praticiens de la participation la lecture de leurs commentaires critiques. Dans le concept « Procédure » se situent des contributions qui ont étudié les caractéristiques de la procédure mise en œuvre; cette rubrique est particulièrement prolifique, comme le laissait entendre le nombre très élevé de références portant sur les organismes et les dispositifs, dans le découpage antérieur des références selon les objets. Gariépy et Gauthier (2009) apparaissent de nouveau, leur publication montrant de quelle manière le type d'audiences publiques sur le plan d'urbanisme de Montréal, des audiences devant l'OCPM, a conditionné une profondeur d'analyse et de débat différente des audiences dans le projet de Griffintown, des audiences répondant aux prescriptions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Beauchamp, qui a présidé aux destinées du BAPE de 1983 à 1987, s'interroge sur les forces et les faiblesses de la procédure mise en œuvre, avant de formuler des suggestions pour l'améliorer (Beauchamp, 2006). Certaines de ses publications, qui sont répertoriées dans la rubrique « Autres », soulèvent les questions d'éthique associée à la participation (Beauchamp, 1993). Enfin, les titres de quelques écrits apparaissant dans la rubrique « Planification/territoire » illustrent clairement la portée normative recherchée par les auteurs : « Vers une nouvelle démarche d'aménagement du territoire : le cheminement d'un praticien » de Lussier (1997) ou « Aide au processus décisionnel pour la gestion par bassin versant au Québec » de Prével, St-Onge et Waaub (2004).

Les suites à donner à cette cartographie

L'objectif de cette cartographie préliminaire était de procéder à un premier repérage et à des tentatives de positionnement des publications analysant la participation publique au Québec. Nous ne saurions trop insister sur le caractère

exploratoire de la démarche et sur le caractère discrétionnaire de plusieurs des regroupements effectués, comme nous l'avons déjà mentionné. Au-delà des limites méthodologiques, la recherche a dégagé une multitude de publications, qui connaît une forte expansion. De plus, son évolution suit celle de la diffusion des pratiques participatives et leur transformation. Les audiences publiques formelles, selon la formule mise de l'avant par le BAPE puis par l'OCPM, occupent une place privilégiée, conférant ainsi d'ores et déjà une spécificité au modèle québécois. Les défis associés à de nouveaux dossiers de grande envergure, comme l'exploration du gaz de schiste, et la crédibilité du BAPE qui a été sérieusement entachée dans quelques dossiers récents vont maintenir l'intérêt sur ce dispositif comme objet de recherche : la crédibilité tant d'un organisme que d'un dispositif constitue une exigence pour la qualité de la participation, dont le statut est toujours précaire et qui doit être redéfini lors de chaque nouvelle occasion. L'autre objet de réflexion et de recherche appelé à mobiliser les efforts au cours des prochaines années est la concertation en amont, une pratique participative qui se répand de plus en plus. Enfin, mentionnons une caractéristique, voire une originalité, du domaine : si les pratiques participatives témoignent de la disparition du clivage entre les experts et le public, comme le souligne Ouimet (1989), les chercheurs universitaires et les acteurs de la participation sont présents dans la recherche et la réflexion sur la participation, constituant ainsi un terrain privilégié pour l'étude des rapports entre savoirs et action. C'est aussi le motif pour lequel nous avons juxtaposé ces deux termes, recherche et réflexion, tout au long de cet article.

D'une manière plus concrète, nous entrevoyons trois suites à notre bilan. Tout d'abord, il aurait lieu de l'approfondir en cherchant à étendre à d'autres bases de données le repérage des textes analytiques traitant des questions de participation publique au Québec et de compléter les fiches analytiques des publications engrangées. Les banques ainsi étoffées pourraient servir à évaluer la diffusion des travaux des chercheurs québécois en mesurant le degré d'influence de leurs publications. Des indicateurs du genre « Moyenne des citations relatives » mis au point par l'Observatoire des sciences et technologies de l'UQAM pourraient être mis à contribution (Gingras, 2010). Ils corroboreraient sans doute l'exemplarité que nous conférons à l'approche québécoise et donneraient son plein sens à l'expression « modèle québécois ».

Notre bilan est essentiellement quantitatif, il faut le rappeler. Dans la foulée de la réflexion menée par Hamel et Jouve (2006), les regroupements de publications dégagés autour des objets et des concepts devraient se prêter à des analyses transversales systématiques par les chercheurs québécois et il y a là un matériau de premier intérêt pour de futures thèses. À cet égard, nous avons à l'esprit la thèse de Charlier (1999) sur la conflictualité, thèse analysant l'ensemble des conflits d'environnement et d'aménagement traités dans la revue française *Combat Nature* de 1974 à 1994, qui occupe une place privilégiée dans l'article de Fourniau (2003). Par ailleurs, puisque ce dernier souhaitait davantage de comparaisons internationales, il y aurait lieu de mettre en parallèle les recherches conduites ici sur les effets des dispositifs qui nous sont propres avec ce qui est observé ailleurs : notre bilan aura fait ressortir le peu d'études comparatives, outre celle de Gariépy et autres (1986)

essentiellement liée aux dispositifs et aux procédures de quelques provinces et États et surtout la thèse de Simard (2006) qui comparait la dynamique des conflits liés à l'implantation de lignes à très haute tension dans les contextes français et québécois.

Le bilan met également en exergue l'existence d'un matériau important que les organismes impliqués dans la participation publique devraient s'approprier pour développer plus systématiquement la réflexivité sur leurs pratiques. À cet égard, il faut déplorer le fait que les chercheurs universitaires québécois ne soient pas davantage mis à contribution par les organismes et les ministères québécois dans l'évaluation des effets des procédures de participation citoyenne ou dans la révision des lois et des règlements. De plus, les travaux de recherche réalisés jusqu'à maintenant ont essentiellement été financés par les grands bailleurs de fonds en recherche universitaire, qu'ils relèvent du palier provincial ou fédéral, mais sans que la participation publique ait été un thème privilégié. Cet enjeu du financement de la recherche peut servir d'appui pour esquisser, en conclusion, un parallèle avec la situation française. Au cours des dernières décennies, plusieurs importants programmes de recherche ont été implantés en France sur la prise de décision en aménagement du territoire et plus globalement sur la participation publique⁶. Malgré cela, Fourniau (2003) soulignera la difficulté pour les chercheurs qui ne s'inscrivent pas dans ces programmes de bénéficier de l'accompagnement des administrations. À l'inverse, au Québec l'absence de programmes similaires est déplorable : les organismes dont le mandat est de gérer la participation publique n'ont qu'exceptionnellement commandé des études sur la question (Gariépy et autres, 1986). Au palier fédéral, quelques travaux sur la participation ont été commandités par le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (par exemple, Parenteau, 1988) et surtout par le Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale⁷. Toutefois, rien de systématique ou de l'envergure de ces programmes de recherche français. Les ouvrages collectifs, auxquels nous avons fait référence au début de cet article, résultent de l'initiative des auteurs ou des chercheurs eux-mêmes et ont souvent été produits à partir de colloques. À quand un programme de recherche majeur ciblé sur cet enjeu central de la démocratie contemporaine ?

⁶ Soulignons tout particulièrement le programme de recherche sur l'articulation entre le processus de prise de décision et les méthodes d'évaluation du Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres 1996-2001 ainsi que le programme Concertation, décision et environnement lancés par le ministère chargé de l'Environnement en 1999. Ces deux programmes ont été à l'origine de publications multiples sur les questions de participation.

⁷ Cet organisme, créé en 1984 pour aviser le ministre de l'Environnement des façons d'améliorer l'évaluation environnementale, a financé plusieurs travaux dont certains touchaient la participation publique. Il a été supprimé au début des années 1990.

BIBLIOGRAPHIE

- André, P. et autres (2006). *Public Participation: International Best Practice Principles*, Special Publication Series n° 4, Fargo, États-Unis, International Association for Impact Assessment.
- Beauchamp, A. (2006). « Le BAPE : une expérience forte mais limitée », dans L. Simard et autres, *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan, p. 41-49.
- Beauchamp, A. (1993). *Introduction à l'éthique de l'environnement*, Montréal, Éditions Paulines.
- Bherer, L. (2006). « La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'État », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, n° 2, p. 24-38.
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil.
- Charlier, B. (1999). *La défense de l'environnement : entre espace et territoire. Géographie des conflits environnementaux déclenchés en France depuis 1974*, Thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- D'Amours, A. (1993). « L'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement, c'est important », dans *L'évaluation environnementale, un outil essentiel de planification*, Actes du 17^e congrès de l'Association des biologistes du Québec, Montréal, Université de Montréal, p. 387-395.
- Émond, L. et R. Lussier (1998). « Vers une nouvelle démarche de consultation du public : l'exemple des tables d'information et d'échanges », dans *Évaluation d'impacts et participation publique : tendances dans le monde francophone*, Actes du 3^e colloque international des spécialistes francophones en évaluation d'impacts, Montréal, Université de Montréal, p. 243-253.
- Fourniau, J.-M. (2003). « Aide à la décision, démocratisation de la vie publique ou nouvelle scène d'action collective? Les regards de la recherche sur le débat public », dans R. Billé, L. Mermet et M. Berlan-Darqué, *Concertation, décision et environnement : regards croisés*, volume II, Paris, La Documentation Française, p. 39-62.
- Gagnon, C. et M.-F. Turcotte (dir.) (2004). « Comités de concertation en environnement et en santé environnementale : nouvelle gouvernance? », *Actes du forum tenu les 30 et 31 octobre 2003 à l'Université du Québec à Montréal*, Montréal, UQAM.
- Gariépy, M. (2006). « Ouverture du marché de l'électricité, apprentissage organisationnel et évaluation environnementale au Québec », dans L. Simard et autres, *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan, p. 257-270.
- Gariépy, M. (1996). Préface à « L'évaluation environnementale au Québec : procédures, évolution et portée », *2001 plus*, n° 37, janvier, p. 3-4.
- Gariépy, M. (1989). « The Political Economy of Environmental Impact Assessment: The Case of the Quebec Procedure and of the Public Utility Hydro-Québec », Thèse de doctorat, Londres, University of London.

- Gariépy, M. et M. Gauthier (2009). « Le débat public en urbanisme à Montréal : un instrument de développement urbain durable ? », *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 18, n° 1, p. 48-73.
- Gariépy, M. et autres (1986). *Bilan et étude comparative de procédures d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux*, Rapport de recherche, Montréal, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.
- Gauthier, M. (2006). « Débat public et gestion de l'environnement : bilan de l'expérience québécoise de médiation environnementale », dans L. Simard et autres, *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan, p. 171-183.
- Gauthier, M. et L. Simard (2009). « La gouvernance par la mise en discussion publique des grands projets : le cas du BAPE », dans C. Rouillard et N. Burlone (dir.), *L'État et la société civile sous le joug de la gouvernance*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Gauthier, M., M. Gariépy et M.-O. Trépanier (dir.) (2008). *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Gingras, Y. (2010). « 30 ans de recherche universitaire au Québec : les chiffres », *Découvrir*, vol. 31, n° 3, p. 80-88.
- Hamel, P. (2006). « Participation, consultation publique et enjeux urbains : le cadre du débat public à Montréal et son évolution », dans L. Simard et autres, *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan, p. 229-240.
- Hamel, P. et B. Jouve (2006). *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Lafrenière, D. (2008). *La responsabilité de participation aux processus décisionnels en matière de technologies génétiques : étude de sa représentation chez des acteurs sociaux du Québec*, Thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
- Lascoumes, P. et P. Le Galès (dir.) (2004). *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Légaré, A. (1970). *Les comités de citoyens : forme nouvelle de participation*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
- Lussier, R. (1997). « Vers une nouvelle démarche d'aménagement du territoire : le cheminement d'un praticien », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 114, p. 323-333.
- Monnet, S. (2005). *L'apprentissage collaboratif, outil d'évaluation de la décision en aménagement forestier : l'étude du cas de la Table de concertation AC 043-20*, Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.
- Ouimet, L. (1989). « L'audience publique comme processus d'apprentissage », *Trames*, vol. 2, n° 2, p. 17-23.
- Parenteau, R. (1988). *La participation du public aux décisions d'aménagement*, Ottawa, Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales.
- Prévil, C., B. St-Onge et J.-P. Waaub (2004). « Aide au processus décisionnel pour la gestion par bassin versant au Québec : étude de cas et principaux enjeux », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 48, n° 134, p. 209-238.

- Roy, L. (1993). « Consulter le public, comment et pourquoi : vers une démocratie de participation », *L'évaluation environnementale, un outil essentiel de planification*, Actes du 17^e congrès de l'Association des biologistes du Québec, Montréal, Université de Montréal, p. 353-359.
- Roy, L. et L. Lussier (2010). *Les effets du débat public : bilan 2006-2009*, Montréal, Office de consultation publique de Montréal.
- Simard, L. (2006). « L'apprentissage comme ressource dans la conduite des projets : quels effets sur le débat public? » dans L. Simard et autres, *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan, p. 119-131.
- Simard, L. (2003). *Conflits d'environnement et concertation : le cas des lignes THT en France et au Québec*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, Institut d'études politiques.
- Simard, L. et J.-M. Fourniau (2007). « Ce que débattre nous apprend : éléments pour une évaluation des apprentissages liés au débat public », dans M. Revel et autres (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 318-331.
- Simard, L. et autres (dir.) (2006). *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan.
- Trépanier, M.-O. et M. Alain (2008). « Planification territoriale, pratiques démocratiques et arrondissements dans la nouvelle Ville de Montréal », dans M. Gauthier, M. Gariépy et M.-O. Trépanier (dir.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme : planification territoriale, débat public et développement durable*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 221-246.
- Yergeau, M. et L. Ouimet (1984). « Pour que les audiences publiques aient un sens », *Le Devoir*, 14 juillet, p. A-7.